



Succès de l'augmentation de capital souscrite à hauteur de 104%

Montant levé : 1,973 M€

Gentilly, le 02 mars 2017, ANEVIA, leader des solutions logiciel OTT et IP pour la distribution de vidéos en direct et à la demande (VoD), fondée en 2003 par les créateurs du célèbre VLC Media Player, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) lancée le 14 février 2017.

Cette opération doit permettre à la société de reconstituer ses fonds propres et poursuivre sa politique d'investissement. Dans ce contexte, le produit de l'augmentation de capital permettra à ANEVIA de renforcer ses ressources financières pour accélérer la mise en œuvre de son plan de développement. L'enjeu pour l'entreprise est d'accompagner la forte demande des opérateurs, diffuseurs et medias traditionnels dans leur mutation inéluctable vers plus d'OTT (Over The Top).

A l'issue de la période de souscription, le 27 février 2017, 512 156 actions nouvelles ont été demandées, soit 103,8 % du montant total de l'augmentation de capital initiale :

- les demandes de souscription à titre irréductible présentées par les actionnaires et les cessionnaires des droits préférentiels de souscription ont porté au total sur 445 850 actions nouvelles.
- les demandes de souscription à titre réductible présentées par les actionnaires et les cessionnaires des droits préférentiels de souscription ont porté au total sur 66 306 actions nouvelles.

L'ensemble des demandes dépassant le montant maximum d'actions à émettre initialement envisagé, les souscriptions à titre réductible seront réduites pour servir un total de 493 224 actions nouvelles.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront négociables sur le marché Alternext à compter du 6 mars 2017, date du règlement-livraison. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (code ISIN FR0011910652 - mnémo : ALANV) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

A l'issue de l'opération, le capital social d'ANEVIA sera composé de 3 551 218 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune.

Post opération, la répartition du capital est la suivante :

Actionnaires	Avant AK	% capital	Post AK	% capital
Fondateurs et management	886 165	28,98%	893 745	25,17%
LBO France	908 756	29,72%	908 756	25,59%
Seventure	305 799	10,00%	355 121	10,00%
Vitec	245 000	8,01%	284 452	8,01%
Flottant	712 274	23,29%	1 109 144	31,23%
Total	3 057 994	100,00%	3 551 218	100,00%

Laurent LAFARGE, Président Directeur Général de ANEVIA déclare : « Nous sommes très heureux d'annoncer le succès de notre augmentation de capital et tenons à vivement remercier nos actionnaires de la confiance qu'ils nous accordent. Le produit de l'augmentation de capital permettra à Anevia de renforcer ses équipes de recherche et développement afin d'assurer le déploiement rapide de solutions complémentaires à son offre logiciel actuelle, et de renforcer ses ressources commerciales nécessaires à son développement à l'international fort de la dynamique commerciale actuelle. »

Pour rappel, cette opération, réservée en priorité aux actionnaires d'ANEVIA, **société labellisée Entreprise Innovante éligible aux FCPI**, satisfait aux conditions d'éligibilité à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) prévu par le dispositif fiscal de l'article 885-O V Bis du Code Général des Impôts (loi dite TEPA) s'agissant de souscriptions au capital d'une PME lorsque ces souscriptions constituent, pour des actionnaires ayant bénéficié de cette réduction lors de leur premier investissement réalisé avant le 31 décembre 2016, un investissement de suivi : réduction de 50% des versements effectués, jusqu'à un plafond de 45 000 € correspondant à un investissement de 90 000 €.

Euroland Corporate est le Conseil de la Société dans le cadre de cette opération.

Prochaine Communication : Résultats de l'exercice 2016, le 28 mars 2017 après clôture

A propos d'Anevia

Leader des solutions logiciel OTT et IPTV pour la distribution de vidéos en direct et à la demande (VoD), Anevia fut fondée en 2003 par des créateurs du célèbre VLC Media Player. Véritable pionnière du Cloud DVR et des solutions multi-écrans, la mission d'Anevia est de développer des technologies innovantes qui permettent de regarder la télévision partout, tout le temps et sur n'importe quel périphérique. Les solutions logiciel Anevia sont utilisées partout dans le monde par les diffuseurs, les opérateurs télécom, ainsi que par de nombreuses entreprises publiques et privées. La société dont le siège social est en France est également présente aux États-Unis et à Dubaï.
www.anevia.com, la société est cotée sur Alternext d'Euronext Paris, Code ISIN : FR0011910652.



Libellé : Anevia
Code ISIN : FR0011910652
Mnémonique : ALANV
Nombre d'actions composant le capital social : 3 053 994



Contacts

EUROLAND CORPORATE
Nisa BENADDI
Tél : + 33 1 44 70 20 92
Email : nbenaddi@elcorp.com

ACTIFIN
Alexandre COMMEROT
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : acommerot@actifin.fr

ANEVIA
Sabine DE LEISSEGUES
Directeur Marketing et Communication
Tel : +33 1 81 94 50 95
Email : investisseurs@anevia.com